

GABON : L'IMMIGRATION HORS CONTRÔLE ?

INTRODUCTION

A chaque époque, les nations sont confrontées à des choix qui engagent leur avenir. Parmi eux, la maîtrise des frontières et la gestion des flux migratoires occupent aujourd'hui une place centrale. Partout dans le monde, ces questions alimentent les débats publics, opposent parfois les visions politiques et interrogent la capacité des États à concilier ouverture, sécurité, développement économique et souveraineté.

Le Gabon n'échappe plus à cette réalité. Longtemps abordée avec prudence, la question migratoire s'impose désormais comme un véritable enjeu national. Au-delà des idées reçues, des discours passionnés ou des postures politiques, une interrogation mérite d'être posée avec lucidité : le Gabon maîtrise-t-il encore sa politique migratoire et connaît-il réellement les dynamiques démographiques qui façonnent son territoire ?

Ce dossier n'a pas pour vocation de désigner des responsables ni de stigmatiser les étrangers, dont beaucoup vivent, travaillent et contribuent au développement du pays dans le respect des lois. Il ambitionne plutôt d'ouvrir un débat serein, fondé sur les faits, les données disponibles et l'intérêt supérieur de la Nation.

Car derrière la question de l'immigration se dessinent des enjeux majeurs : la souveraineté de l'État, la sécurité des frontières, la planification des politiques publiques, l'accès à l'emploi, la cohésion sociale et l'avenir démographique du Gabon.

C'est dans cet esprit que BantouInfo ouvre ce dossier d'analyse.

Première Partie : Quand la maîtrise des frontières devient un enjeu de souveraineté nationale

Par la Rédaction de BantouInfo

Pendant longtemps, le Gabon a été considéré comme une terre d'accueil en Afrique centrale. Sa stabilité politique, son potentiel économique et sa position géographique ont attiré des milliers de personnes venues des pays voisins dans l'espoir de trouver un emploi, de créer une activité ou d'offrir un meilleur avenir à leur famille. Cette tradition d'hospitalité fait partie de l'identité du pays et a permis à de nombreux ressortissants étrangers de participer au développement national dans le respect des lois de la République.

Mais depuis plusieurs années, une inquiétude grandit au sein de la population. Dans les marchés, les quartiers populaires, les gares routières, les transports en commun et les espaces commerciaux, de nombreux citoyens s'interrogent sur l'ampleur des mouvements migratoires et sur la capacité de l'État à en assurer le contrôle.

La question est sensible, car elle touche à la sécurité, à l'économie, à l'emploi, à la cohésion sociale et, plus largement, à la souveraineté nationale. Elle ne peut donc être abordée ni sous l'angle de la peur, ni sous celui de la stigmatisation. Elle mérite un débat fondé sur des faits, des analyses et des solutions.

Avec une population estimée à environ 2,5 millions d'habitants, le Gabon est l'un des pays les moins peuplés d'Afrique. Son territoire couvre près de 268 000 km², ce qui représente une faible densité de population. Cette réalité constitue un atout pour le développement, mais elle impose également une vigilance particulière en matière de gestion démographique et de politique migratoire.

Le Gabon appartient également à une région où la libre circulation des personnes est encouragée dans le cadre de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC). Cette dynamique régionale favorise les échanges économiques et humains, mais elle suppose aussi des mécanismes efficaces d'identification, de contrôle et de coopération entre les États afin de prévenir les abus et les activités des réseaux criminels.

Aujourd'hui, plusieurs quartiers de Libreville, notamment Mont-Bouët, Petit Paris, la Gare Routière, Derrière la Prison, Venez Voir, Mambouet ou encore la Sorbonne, sont régulièrement cités dans les discussions publiques lorsque la question migratoire est abordée. Des habitants, des commerçants et des responsables associatifs disent constater une présence plus visible de populations étrangères et une transformation progressive des activités économiques locales.

Ces témoignages traduisent un sentiment partagé par une partie de la population. Ils ne permettent toutefois pas, à eux seuls, de mesurer précisément l'évolution démographique de ces quartiers. En l'absence de statistiques publiques détaillées par secteur, il est indispensable de distinguer les perceptions des faits établis.

Pour autant, ces préoccupations ne doivent pas être ignorées. Lorsqu'une partie des citoyens exprime un sentiment de perte de contrôle ou s'interroge sur l'évolution de son environnement, il appartient aux pouvoirs publics d'apporter des réponses fondées sur des données fiables, une communication transparente et une politique migratoire clairement définie.

Une pression croissante sur les infrastructures publiques

L'un des premiers effets d'une croissance démographique rapide, qu'elle résulte des migrations internes ou internationales, concerne les infrastructures publiques.

Dans une ville comme Libreville, où les équipements collectifs sont déjà fortement sollicités, une augmentation importante de la population peut accentuer la pression sur les écoles, les centres de santé, les logements, les réseaux d'eau potable, l'électricité, les transports urbains et les systèmes d'assainissement.

Lorsque cette évolution n'est pas suffisamment anticipée, les pouvoirs publics rencontrent davantage de difficultés pour planifier les investissements et répondre aux besoins de l'ensemble des habitants.

Le défi du marché de l'emploi

Le chômage des jeunes demeure l'une des préoccupations majeures au Gabon.

Dans certains secteurs, notamment le petit commerce, le transport, les services ou les activités informelles, des citoyens estiment que la concurrence s'est intensifiée. Cette perception nourrit un débat sur la nécessité de mieux faire respecter les règles relatives au droit du travail, aux autorisations d'exercer et aux titres de séjour.

L'objectif n'est pas d'opposer les Gabonais aux ressortissants étrangers en situation régulière, mais de garantir que chacun exerce son activité dans le respect des lois nationales et dans des conditions de concurrence loyale.

Une question de souveraineté

Chaque État a le droit et la responsabilité de connaître les personnes présentes sur son territoire, de contrôler ses frontières et d'appliquer les lois relatives au séjour.

Une politique migratoire efficace ne se limite pas au contrôle des entrées. Elle suppose également un système fiable d'identification, un état civil moderne, des titres de séjour sécurisés, une coopération régionale efficace et des procédures administratives transparentes.

La souveraineté d'un État ne se mesure pas seulement à ses institutions ou à ses ressources naturelles. Elle se mesure également à sa capacité à organiser les mouvements de population dans le respect des lois et des engagements internationaux.

Deuxième partie : Sécurité, économie et cohésion sociale : les défis d'une immigration insuffisamment maîtrisée.

Après avoir analysé les enjeux démographiques et la nécessité d'une politique migratoire structurée, une autre question mérite d'être posée : quels sont les risques pour un pays lorsque les flux migratoires deviennent difficiles à contrôler ?

Dans le monde entier, les experts s'accordent sur un principe simple : l'immigration n'est pas un problème en soi. Ce qui devient problématique, c'est l'absence de contrôle, le manque de données fiables et l'incapacité des institutions à appliquer les lois.

Pour un pays comme le Gabon, dont la population demeure relativement faible, ces enjeux prennent une dimension particulière.

Quand la perception d'un changement nourrit les inquiétudes

Dans plusieurs quartiers de Libreville, tels que Mont-Bouët, Petit Paris, la Gare Routière, Derrière la Prison, Venez Voir, Mambouet ou encore la Sorbonne, de nombreux habitants disent avoir le sentiment que leur environnement a profondément changé au cours des dernières années.

Ces quartiers sont aujourd'hui parmi les principaux pôles d'activités commerciales de la capitale. Ils accueillent quotidiennement des milliers de commerçants, de transporteurs et de clients venus de toutes les origines.

Pour une partie de la population, cette évolution est le reflet du dynamisme économique de Libreville. Pour d'autres, elle nourrit un sentiment de perte de repères, notamment lorsque certaines activités semblent échapper aux contrôles administratifs ou lorsque les règles relatives au séjour et au travail paraissent insuffisamment appliquées.

Ces préoccupations, qu'elles soient fondées ou non, méritent d'être entendues. Ignorer les inquiétudes des citoyens ne ferait qu'alimenter les tensions et les discours de défiance.

Le défi sécuritaire : renforcer les institutions plutôt que désigner des boucs émissaires

Il est essentiel de rappeler qu'aucune nationalité ne peut être assimilée à la délinquance.

En revanche, les spécialistes de la sécurité soulignent que les réseaux de traite des êtres humains, les filières de faux documents, certains trafics transfrontaliers ou encore les organisations criminelles profitent souvent des insuffisances du contrôle des frontières.

Le véritable adversaire de l'État n'est donc pas le migrant en tant que personne, mais les réseaux clandestins qui exploitent la vulnérabilité des migrants et les failles des systèmes de contrôle.

Face à cette réalité, le renforcement des capacités de la Police nationale, de la Gendarmerie, de la Direction générale de la Documentation et de l'Immigration, des Douanes et des services de renseignement apparaît comme une priorité stratégique.

Une pression sur le marché du travail

Le Gabon connaît un chômage élevé, notamment chez les jeunes diplômés.

Dans ce contexte, la présence de travailleurs exerçant sans autorisation ou en dehors des règles prévues par la loi peut alimenter un sentiment d'injustice. Des commerçants et des artisans estiment parfois faire face à une concurrence qu'ils jugent difficile, en particulier lorsque certaines activités échappent aux obligations fiscales ou administratives.

Il appartient donc aux autorités de faire respecter les mêmes règles pour tous, qu'il s'agisse des citoyens gabonais ou des étrangers en situation régulière.

L'objectif n'est pas de fermer l'économie, mais de garantir une concurrence loyale.

Le défi de la cohésion sociale

L'histoire montre que les tensions apparaissent souvent lorsque les populations ont le sentiment que les ressources deviennent insuffisantes ou que les règles ne sont pas appliquées de manière équitable.

Lorsque l'accès à l'emploi, au logement ou à certains services publics devient plus difficile, les frustrations peuvent être dirigées, à tort ou à raison, contre les populations étrangères.

C'est précisément pour éviter ces situations qu'une politique migratoire claire est indispensable.

La cohésion nationale repose sur un principe simple : les lois doivent être les mêmes pour tous, sans discrimination, mais aussi sans exception.

L'économie informelle : un défi majeur

Le secteur informel représente une part importante de l'économie gabonaise.

Dans certains quartiers commerciaux de Libreville, une partie des activités échappe encore au contrôle fiscal, social ou administratif. Cette situation prive l'État de recettes importantes et rend plus difficile la protection des travailleurs comme des consommateurs.

La question dépasse largement celle de l'immigration : elle concerne la modernisation de l'administration, la simplification des procédures, la lutte contre la fraude et l'amélioration du climat des affaires.

Une politique migratoire moderne est avant tout une politique d'organisation

Les pays qui maîtrisent le mieux les mouvements migratoires ne sont pas ceux qui ferment leurs frontières, mais ceux qui disposent d'informations précises sur les personnes qui entrent, résident et travaillent sur leur territoire.

Connaître les flux, délivrer des documents sécurisés, contrôler les titres de séjour, lutter contre les filières clandestines et coopérer avec les pays voisins sont des outils de gouvernance, non des mesures de rejet.

Pour le Gabon, l'enjeu est de préserver sa tradition d'accueil tout en garantissant le respect de la loi.

Dans la troisième partie de cette enquête, BantoulInfo examinera les expériences de plusieurs pays ayant réussi à mieux organiser leur politique migratoire et présentera des propositions concrètes qui pourraient inspirer les autorités gabonaises.

Troisième partie : Ce que le Gabon peut apprendre des pays qui ont réorganisé leur politique migratoire

La question migratoire n'est pas une particularité gabonaise. De nombreux pays, confrontés à une augmentation des mouvements de population, ont dû repenser leurs politiques afin de trouver un équilibre entre ouverture économique, respect des droits humains et protection des intérêts nationaux.

L'expérience internationale démontre une réalité : un pays ne maîtrise pas son immigration par des discours, mais par des institutions solides, des outils modernes et une vision stratégique.

Le Gabon peut tirer des enseignements de plusieurs modèles.

1. Le Rwanda : l'identification comme outil de gouvernance

Le Rwanda a fait de la modernisation administrative une priorité nationale. Le pays a progressivement développé des systèmes d'identification numérique permettant de mieux connaître sa population, de sécuriser les documents officiels et d'améliorer la gestion des services publics.

L'un des enseignements majeurs pour le Gabon est le suivant : on ne peut pas gérer efficacement une population que l'on ne connaît pas précisément.

Une politique migratoire efficace commence donc par :

- un état civil fiable ;*
- un système d'identification sécurisé ;*
- un suivi des entrées et sorties du territoire ;*
- une base de données actualisée.*

Pour le Gabon, la modernisation du fichier national de population pourrait constituer un outil stratégique pour mieux planifier les politiques publiques.

2. Le Botswana : la protection des frontières et la coopération régionale

Le Botswana, pays confronté aux mouvements migratoires dans la région australe, a renforcé progressivement ses mécanismes de contrôle aux frontières tout en développant des relations de coopération avec les pays voisins.

Son expérience montre qu'un contrôle efficace ne repose pas uniquement sur la présence de forces de sécurité, mais également sur :

- la coopération entre administrations ;
- le partage d'informations ;
- la lutte contre les réseaux clandestins ;
- la régularisation des situations administratives.

Pour le Gabon, qui possède des frontières terrestres, maritimes et aériennes importantes, l'enjeu est d'adapter les moyens de contrôle à ses réalités géographiques.

3. Le Maroc : contrôler, régulariser et intégrer

Le Maroc a adopté une approche combinant plusieurs dimensions.

Face aux mouvements migratoires venant notamment d'Afrique subsaharienne, le pays a mis en place des opérations de régularisation pour certaines personnes en situation irrégulière, tout en renforçant la lutte contre les réseaux de trafic humain.

Cette approche repose sur une idée importante : un État doit pouvoir distinguer :

- les personnes qui souhaitent vivre légalement sur son territoire ;
- les personnes exploitées par des réseaux clandestins ;
- les activités qui violent les lois nationales.

Cette distinction permet d'éviter une politique uniquement basée sur la répression.

4. Le Canada : une immigration choisie et planifiée

Le Canada est souvent cité comme un exemple de pays ayant transformé l'immigration en outil de développement.

Mais cette réussite repose sur un principe fondamental : l'immigration est organisée selon les besoins du pays.

Le Canada sélectionne notamment les candidats selon :

- les compétences professionnelles ;
- les besoins économiques ;
- la capacité d'intégration ;
- les règles administratives.

L'enseignement pour le Gabon est clair : une politique migratoire efficace doit répondre à une stratégie nationale de développement.

5. L'Australie : la maîtrise des frontières

L'Australie a développé une politique de contrôle particulièrement stricte de ses frontières.

Le pays considère que la maîtrise des entrées sur son territoire relève de sa souveraineté nationale. Cette politique repose sur :

- des contrôles renforcés ;*
- des procédures administratives précises ;*
- une distinction entre immigration légale et clandestine.*

Cette expérience rappelle qu'un État peut être ouvert au monde tout en conservant la maîtrise de ses frontières.

Quelles orientations pour le Gabon ?

A partir de ces expériences, le Gabon pourrait engager une véritable réforme nationale de sa politique migratoire.

1. Créer un Observatoire national des migrations.

Le Gabon manque encore d'un outil permanent permettant de mesurer :

- le nombre de résidents étrangers ;*
- les secteurs d'activité concernés ;*
- les flux d'entrée et de sortie ;*
- les impacts économiques et sociaux.*

Les décisions publiques doivent être basées sur des données fiables.

2. Mettre en place un contrôle biométrique complet

Le pays pourrait développer :

- un fichier national sécurisé ;*
- des titres de séjour biométriques ;*
- un système de contrôle aux frontières connecté ;*
- un suivi administratif des personnes étrangères résidentes.*

3. Renforcer la police des frontières

Les frontières terrestres, maritimes et aériennes nécessitent :

- plus de moyens techniques ;*
- une meilleure formation des agents ;*

- une coopération renforcée avec les pays voisins.

4. Lutter contre les filières clandestines

L'État doit intensifier la lutte contre :

- les réseaux de passeurs ;*
- les faux documents ;*
- les employeurs qui exploitent des travailleurs sans statut légal ;*
- les activités organisées en violation des lois.*

5. Protéger l'emploi national dans le respect de la loi.

La priorité doit être donnée à la formation et à l'insertion professionnelle des Gabonais.

Cela passe par :

- le développement des métiers techniques ;*
- le soutien à l'entrepreneuriat local ;*
- l'accès des jeunes aux opportunités économiques.*

L'expérience internationale démontre une chose : la solution n'est ni l'ouverture totale, ni la fermeture absolue.

Le véritable enjeu est celui de la maîtrise.

Le Gabon doit construire une politique migratoire adaptée à ses intérêts, capable de préserver son hospitalité tout en protégeant son équilibre économique, social et sécuritaire.

Quatrième partie : Pour une nouvelle politique migratoire gabonaise : entre fermeté, organisation et développement

Après avoir analysé les enjeux démographiques, économiques, sociaux et sécuritaires liés aux mouvements migratoires, une question essentielle demeure : quelles réponses concrètes le Gabon peut-il apporter pour mieux maîtriser sa politique migratoire ?

La réponse ne peut pas être uniquement sécuritaire. Elle doit être globale, car l'immigration touche à plusieurs dimensions de la vie nationale : l'économie, l'emploi, la sécurité, la diplomatie, l'aménagement du territoire et la cohésion sociale.

Un État moderne ne subit pas les migrations. Il les organise.

I. Faire de la politique migratoire une priorité nationale.

Pendant longtemps, la question migratoire a été principalement traitée sous l'angle administratif. Aujourd'hui, elle doit devenir une véritable politique publique stratégique.

Le Gabon doit disposer d'une vision claire répondant à plusieurs questions :

- Combien de personnes étrangères résident réellement sur le territoire ?*
- Dans quels secteurs travaillent-elles ?*
- Quels sont les besoins réels de l'économie nationale ?*
- Quels sont les impacts sur les services publics ?*
- Comment favoriser une immigration utile au développement ?*

Sans données précises, aucune politique efficace ne peut être mise en œuvre.

II. Organiser un grand recensement national de la population

La première urgence est la connaissance.

Le Gabon doit disposer d'un outil permanent permettant de connaître :

- la population résidente ;*
- les mouvements d'entrée et de sortie ;*
- les situations administratives ;*
- la répartition géographique des populations.*

Ce recensement doit concerner aussi bien les citoyens gabonais que les résidents étrangers, dans le respect des règles de confidentialité et des droits fondamentaux.

Connaître sa population n'est pas une mesure de rejet. C'est une obligation pour tout État qui veut planifier son avenir.

III. Moderniser totalement le système d'immigration

Le Gabon doit entrer dans une nouvelle génération de gestion migratoire.

Cela pourrait passer par :

1. Des titres de séjour biométriques

Chaque résident étranger légalement installé devrait disposer d'un document sécurisé permettant :

- son identification ;*
- le suivi de sa situation administrative ;*

- la lutte contre les fraudes.

2. Un système numérique aux frontières

Les points d'entrée du territoire doivent être équipés de systèmes modernes permettant :

- l'enregistrement des voyageurs ;*
- le contrôle des documents ;*
- la détection des irrégularités.*

3. Une meilleure coordination administrative.

Les services de l'Immigration, de la Police, de la Gendarmerie, des Douanes et de l'Administration territoriale doivent partager davantage d'informations.

IV. Lutter contre l'immigration irrégulière avec méthode.

La lutte contre l'immigration irrégulière doit viser en priorité les réseaux organisés et les pratiques illégales.

Les autorités doivent renforcer la lutte contre :

- les réseaux de faux documents ;*
- les filières de traite humaine ;*
- les passeurs ;*
- les employeurs qui exploitent des travailleurs sans autorisation ;*
- les activités économiques échappant volontairement aux règles nationales.*

Mais cette lutte doit respecter les principes de l'État de droit.

Une politique efficace n'est pas une politique de stigmatisation. C'est une politique d'application équitable de la loi.

V. Protéger l'emploi national et renforcer la formation

L'une des principales préoccupations exprimées par les populations concerne l'accès à l'emploi.

La réponse ne doit pas être uniquement de limiter la présence étrangère. Elle doit surtout consister à donner aux Gabonais les moyens d'être compétitifs.

Cela implique :

- une réforme de la formation professionnelle ;*
- la valorisation des métiers techniques et artisanaux ;*

- un accompagnement renforcé des jeunes entrepreneurs ;
- une meilleure adéquation entre formation et besoins économiques.

Un pays qui forme sa jeunesse réduit naturellement les tensions sur le marché du travail.

VI. Repenser la gestion des quartiers populaires.

Les transformations urbaines observées dans certains quartiers de Libreville nécessitent une réponse globale.

Les pouvoirs publics doivent renforcer :

- l'aménagement urbain ;
- l'assainissement ;
- la sécurité de proximité ;
- le contrôle des activités commerciales ;
- l'accès aux services publics.

Les quartiers populaires ne doivent pas devenir des espaces abandonnés par l'État.

La présence régulière des administrations, des forces de sécurité et des services sociaux contribue à maintenir l'équilibre et la cohésion.

VII. Créer un cadre d'intégration pour les étrangers en situation régulière

Une politique migratoire responsable ne repose pas uniquement sur le contrôle.

Les personnes étrangères qui vivent légalement au Gabon doivent également être encouragées à :

- respecter les lois ;
- contribuer à l'économie nationale ;
- déclarer leurs activités ;
- participer à la vie sociale dans le respect des valeurs républicaines.

L'intégration réussie réduit les tensions et favorise une meilleure coexistence.

VIII. Renforcer la coopération régionale

Le Gabon ne peut pas gérer seul la question migratoire.

La coopération avec les pays voisins doit être renforcée autour de :

- l'échange d'informations ;

- la lutte contre les réseaux criminels ;
- la sécurisation des documents ;
- le contrôle des mouvements transfrontaliers.

Les défis migratoires dépassent les frontières nationales.

Une réforme possible en dix mesures prioritaires

BantouInfo propose une réflexion autour des dix actions suivantes :

- 1. Création d'un Observatoire national des migrations.*
- 2. Recensement régulier de la population résidente.*
- 3. Généralisation des titres de séjour biométriques.*
- 4. Modernisation des postes frontières.*
- 5. Renforcement des moyens de contrôle.*
- 6. Lutte contre les réseaux clandestins.*
- 7. Contrôle renforcé des activités économiques illégales.*
- 8. Protection et formation de la main-d'œuvre nationale.*
- 9. Meilleure planification urbaine.*
- 10. Adoption d'une véritable stratégie nationale de migration et d'intégration.*

Conclusion de cette quatrième partie

Le débat migratoire au Gabon ne doit pas être réduit à une opposition entre "pour" ou "contre" l'immigration.

Le véritable enjeu est celui de la capacité de l'État à organiser les flux humains dans l'intérêt général.

Un pays qui maîtrise ses frontières, connaît sa population et applique ses lois protège à la fois ses citoyens et les personnes étrangères qui vivent légalement sur son territoire.

5eme Partie : Quelle vision pour l'avenir ? Entre hospitalité, souveraineté et responsabilité nationale

Après plusieurs semaines d'analyse, une réalité apparaît clairement : la question migratoire est devenue un sujet majeur pour le Gabon. Elle touche à la fois à la démographie, à l'économie, à la sécurité, à l'organisation urbaine et à la cohésion sociale.

Mais au-delà des passions et des débats parfois émotionnels, une évidence s'impose : aucune Nation ne peut construire son avenir sans maîtriser les mouvements de population qui se déroulent sur son territoire.

La question n'est donc pas de savoir si le Gabon doit rester une terre d'accueil. Cette tradition fait partie de son histoire. La véritable question est plutôt de savoir comment préserver cette ouverture tout en garantissant les intérêts fondamentaux du peuple gabonais.

Le Gabon face à un choix stratégique

Le Gabon possède plusieurs atouts qui expliquent son attractivité :

- ses ressources naturelles ;*
- sa stabilité relative ;*
- son environnement économique ;*
- sa position géographique en Afrique centrale ;*
- son niveau de développement supérieur à plusieurs pays voisins.*

Ces avantages ont naturellement attiré des populations étrangères à la recherche d'opportunités.

Cette attractivité peut constituer une force si elle est organisée. Elle peut cependant devenir un défi si elle dépasse les capacités de planification de l'État.

L'histoire de nombreux pays montre qu'une immigration mal maîtrisée peut créer des tensions lorsque les institutions ne disposent pas des moyens nécessaires pour anticiper les évolutions démographiques.

Le sentiment d'une partie de la population : une réalité politique à écouter

Dans plusieurs quartiers populaires de Libreville, des citoyens expriment aujourd'hui des préoccupations concernant les transformations rapides de leur environnement.

Dans des zones comme Mont-Bouët, Petit Paris, la Gare Routière, Derrière la Prison, Venez Voir, Mambouet ou encore la Sorbonne, certains habitants évoquent des changements dans les activités commerciales, la densité de population ou les rapports sociaux.

Ces sentiments ne doivent ni être méprisés, ni instrumentalisés.

Dans une démocratie, la parole des citoyens constitue un indicateur important pour les pouvoirs publics. Elle doit cependant être confrontée aux données objectives afin d'éviter les amalgames et de permettre des décisions justes.

Le rôle de l'État est précisément d'apporter des réponses par la loi, par la planification et par une meilleure organisation.

Le risque principal : l'absence de politique claire

Le véritable danger pour un pays n'est pas uniquement l'arrivée de populations étrangères.

Le danger réside dans l'absence de maîtrise :

- absence de données fiables ;*
- faiblesse des contrôles ;*
- manque de coordination administrative ;*
- insuffisance de planification urbaine ;*
- économie informelle trop importante ;*
- difficulté à faire respecter les règles.*

Lorsqu'un État ne connaît pas précisément sa population et ses mouvements, il devient plus difficile de protéger les intérêts de tous.

Construire une immigration au service du développement

Le Gabon peut faire le choix d'une politique migratoire moderne.

Une telle politique pourrait reposer sur trois principes :

1. Une immigration contrôlée.

L'État doit savoir qui entre, pourquoi, pour combien de temps et dans quelles conditions.

Le contrôle n'est pas un acte d'hostilité. Il est une responsabilité régalienne.

2. Une immigration économique organisée.

Le pays doit pouvoir identifier les secteurs où des compétences extérieures peuvent être utiles, tout en protégeant les opportunités pour les citoyens gabonais.

L'immigration doit répondre aux besoins du développement national.

3. Une intégration fondée sur le respect des lois.

Toute personne vivant sur le territoire gabonais doit respecter les règles nationales, contribuer à la société et accepter les valeurs républicaines.

L'urgence d'un nouveau contrat national

Face aux défis actuels, le Gabon doit engager une réflexion nationale associant :

- l'État ;
- les collectivités locales ;
- les experts en démographie ;
- les économistes ;
- les sociologues ;
- les représentants du secteur privé ;
- la société civile.

La politique migratoire ne doit pas être improvisée au gré des événements. Elle doit devenir un véritable outil de développement.

Les recommandations finales de BantouInfo

A l'issue de cette enquête, plusieurs orientations apparaissent prioritaires :

1. Faire de la maîtrise démographique une priorité nationale

Le Gabon doit mieux connaître sa population et anticiper son évolution.

2. Moderniser complètement la gestion migratoire

Les outils numériques, la biométrie et l'interconnexion des administrations doivent devenir des priorités.

3. Renforcer l'autorité de l'État dans tous les quartiers

Aucun espace du territoire national ne doit donner le sentiment d'échapper au contrôle des institutions.

4. Protéger l'économie nationale.

La concurrence doit être loyale et les mêmes règles doivent s'appliquer à tous.

5. Donner davantage d'opportunités aux jeunes Gabonais

La formation, l'entrepreneuriat et l'emploi doivent rester au cœur des politiques publiques.

6. Maintenir l'hospitalité gabonaise

La protection des intérêts nationaux ne doit jamais conduire au rejet de l'autre.

Conclusion générale : Le Gabon doit choisir la maîtrise et non la fermeture

Le Gabon a toujours été une terre d'accueil. Cette identité ne doit pas disparaître.

Mais l'hospitalité n'exclut pas la souveraineté.

Un État responsable doit être capable d'accueillir, d'organiser et de contrôler. Il doit protéger ses citoyens, faire respecter ses lois et garantir une coexistence équilibrée entre toutes les personnes vivant sur son territoire.

Le débat migratoire ne doit pas être perçu comme un débat contre les étrangers. Il s'agit avant tout d'une réflexion sur la capacité du Gabon à maîtriser son destin, à préserver sa souveraineté et à définir, en toute responsabilité, les orientations de son développement.

Une Nation forte est celle qui connaît sa population, protège ses ressources, anticipe les défis de demain et demeure pleinement maîtresse de ses choix stratégiques. La maîtrise des politiques migratoires s'inscrit dans cette exigence de bonne gouvernance, d'équilibre démographique et de préservation de l'intérêt national, tout en respectant les engagements internationaux et la dignité de chaque personne.

BantouInfo appelle ainsi à l'ouverture d'un grand débat national sur la politique migratoire du Gabon, fondé sur des données fiables, la transparence, le respect des droits humains et la recherche de solutions équilibrées au service de l'intérêt général.

La question n'est donc plus seulement : « Qui entre au Gabon ? »

La véritable interrogation est désormais : « Quel Gabon voulons-nous bâtir pour les générations présentes et futures ? »

Car les décisions prises aujourd'hui en matière de politique migratoire façonneront durablement l'identité, la cohésion sociale, la prospérité économique et la souveraineté de notre pays. Il appartient donc à chaque citoyen, aux institutions de la République et aux forces vives de la Nation de participer à ce débat avec responsabilité, lucidité et patriotisme, afin de construire un Gabon uni, fort et résolument tourné vers l'avenir.